



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 13 juin 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14
Etaient présents : 13 membres – 0 procuration – 13 votants

Développement économique

438/2024 Signature d'un avenant à la convention avec Initiative Alsace Centrale (IAC)

Mme HESTIN Noëllie expose :

Conformément à la délibération n° 94/2021 du 15 juin 2021, la Communauté de communes du Val d'Argent a signé une convention de partenariat avec l'association Initiative Alsace Centrale (IAC) afin de renforcer l'apport en fonds propres des créateurs, repreneurs et développeurs d'activités dans le Val d'Argent.

Dans le cadre de cette convention, le budget alloué à l'action a été fixé à 15.000 € par année, sur une période de 3 ans à partir du 01 janvier 2021 et ce jusqu'au 31 décembre 2024.

L'année 2024 s'annonçant riche en projets (2 prêts ont déjà été accordés et 2 autres sont à venir), il est proposé au conseil communautaire de signer un avenant à la convention afin de passer le budget alloué à cette action à 30.000 € pour l'année 2024.

Le Conseil Communautaire,

ADOPTÉ le projet d'avenant ci-joint (le coût de cet avenant est inclus dans le budget 2024).

AUTORISE le Président à signer ledit avenant (cf. annexe 7).

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

Le secrétaire de séance,


Jean-Luc FRECHARD

Le Président,


Jean-Marc BURRUS

